

Création du service : **2009**  
Territoire : **Hauts-de-Seine**  
**50 places**  
**61 salariés**  
Directrice :  
**Lydie GIBEY**

#### Composition de l'équipe

- Directrice
- Directrice pédagogique
- Chef de service
- Médecin pédopsychiatre
- Psychologues superviseurs
- Accompagnants  
psycho-éducatifs
- Assistante de direction
- Comptable
- Ouvrier d'entretien

#### Plan d'accès

Bus : ligne 241  
- Station : Rue des Bourets-  
Pont de Suresnes

Tramway : T2 - station  
Suresnes-Longchamp

## SESSAD 1ères Classes

4 Rue Pierre Dupont  
92150 SURESNES

Tél : 0141 19 96 41

Mail : [sessad1cl@afg-web.fr](mailto:sessad1cl@afg-web.fr)



© photo J. Pouteau

*Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile 1ères Classes est un établissement expérimental créé fin 2009 en partenariat avec l'association les Premières Classes. Il accompagne des enfants et adolescents de 2 à 20 ans atteints de troubles envahissants du développement (TED) et habitant les Hauts-de-Seine.*

*Son objectif est de permettre l'insertion et le maintien de l'enfant dans son milieu ordinaire de vie, qu'il soit scolaire ou social.*

### Les principales modalités d'intervention

40 enfants sont accompagnés selon le programme TEACCH et 10 avec la méthode ABA. Chaque enfant est individuellement suivi dans ses différents lieux de vie par un accompagnant psycho-éducatif.

### Modalités d'admission

Le SESSAD reçoit un avis d'orientation adressé par la Maison Départementale des Personnes Handicapée (MDPH).

Lorsqu'une place se libère, la directrice et le médecin rencontrent la famille.

Une première observation de l'enfant est réalisée par une psychologue du SESSAD.

Après une réunion d'échanges, la famille et la MDPH sont informées de la décision.



## Le projet d'établissement

Pour que l'enfant puisse être maintenu ou intégré en milieu ordinaire, le service travaille avec lui l'acquisition de l'autonomie et l'amélioration de la communication. Pour cela, les professionnels développent les compétences de l'enfant en agissant en lien étroit avec ses parents.

### Le projet du SESSAD comprend trois axes :

- L'accompagnement de l'enfant via des méthodes éducatives structurées, spécifiques à l'autisme
- La guidance de la famille et de son entourage familial,
- Le soutien du milieu d'accueil : milieu scolaire, centre de loisirs, club sportif, lieu de stage...

## L'action du SESSAD

L'Accompagnant Psycho-Educatif (APE) suit l'enfant au quotidien est supervisé par un psychologue, qui intervient ponctuellement auprès de l'école et la famille. L'APE utilise chaque jour ce dispositif innovant qui explique la dimension expérimentale du service. L'agrément « expérimental » fait l'objet d'une évaluation tous les 5 ans, sur la base d'un cahier des charges national.

L'approche du SESSAD est principalement orientée vers l'accompagnement précoce des enfants. Le service conseille et accompagne les familles et l'entourage de l'enfant. En travaillant avec l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés, les professionnels formés approfondissent le diagnostic, aident au développement psychomoteur initial de l'enfant et préparent aux orientations ultérieures.

Le Projet Educatif Individualisé (PEI) définit l'action du SESSAD : il est créé en concertation avec la famille et s'adapte à chaque enfant.

Le PEI définit les moyens, les conditions et les outils qui permettent à l'enfant d'évoluer au mieux. Il formule à l'écrit le projet construit autour de l'enfant : il est ainsi utilisé par l'ensemble des personnes qui interviennent auprès de lui.